

Le 12 août 2011

Comité permanent des finances
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Aux membres du Comité permanent des finances

La Fédération canadienne des contribuables (FCC) a l'honneur de présenter aux honorables membres ses recommandations avant le dépôt du budget 2011-2012. Le mandat de la FCC – baisses d'impôts, moins de gaspillage et un gouvernement plus responsable – concorde directement avec les quatre questions jugées prioritaires dans les activités de ce comité : comment assurer la relance soutenue de l'économie au Canada, comment créer des emplois durables de qualité, comment assurer des taux d'imposition relativement bas et comment parvenir à un budget équilibré.

Alors que ces quatre éléments sont interdépendants, les deux premiers dépendent lourdement des deux derniers. L'allègement du fardeau financier des Canadiens et l'abolition de l'impôt reporté (déficits budgétaires) feront plus que tout autre programme gouvernemental pour permettre la relance de l'économie canadienne et améliorer le taux d'emploi. Et pourtant, même en ce qui concerne les deux dernières priorités du Comité, la baisse des impôts dépend directement de la capacité du gouvernement fédéral à maîtriser ses dépenses et à équilibrer son budget. Le fait de prendre des mesures décisives pour réduire les dépenses et équilibrer le budget en temps opportun garantira que les futures hausses d'impôts sont inutiles et que le gouvernement fédéral a la marge financière nécessaire pour alléger le fardeau déjà trop lourd que supportent les contribuables canadiens.

Le plan de la FCC repose sur trois principes :

1. les déficits sont des impôts reportés, qui détruisent les finances à long terme d'un pays et imposent un fardeau immoral aux générations futures;
2. les plans actuels visant à équilibrer le budget sont beaucoup trop timides dans leur horizon à moyen et à long terme;
3. l'équilibre budgétaire doit se faire par des réductions et des blocages des dépenses et non pas par une augmentation des impôts.

En se fondant sur ces trois principes, la FCC présente ses recommandations prébudgétaires, *Zero in Two: Taxpayers Deficit Action Plan*, dont on trouvera une version intégrale sur le site taxpayer.com. Ce plan est unique à Ottawa en ce sens qu'il ne représente pas une demande d'augmentation du financement d'un groupe d'intérêt spécial, mais plutôt un appel à une baisse des dépenses.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gregory Thomas
Directeur fédéral, Fédération canadienne des contribuables

Résumé analytique

- Réduire les dépenses de programmes de 18 milliards de dollars par rapport au niveau de 2010-2011 en plus de refréner la croissance. Cela aura pour effet de ramener les dépenses de programmes au niveau qui existait entre 2008-2009 et 2009-2010.
- Ne pas augmenter les impôts avant d'avoir équilibré le budget.
- Éliminer l'aide aux entreprises parasites, les organismes de développement régional, les subventions aux biocarburants, la plupart des subventions aux arts et aux langues et d'autres subventions et contributions.
- Privatiser la Société canadienne des postes et VIA Rail. Mettre fin également à l'aide des contribuables à la SCHL.
- Réduire la plupart des budgets des ministères d'entre 10 et 25 p. 100 et bloquer les budgets restants pendant deux ans.
- Progressivement éliminer le Programme de péréquation en le réduisant de 10 p. 100 par an et aider les provinces bénéficiaires à payer leurs dettes respectives au lieu de leur accorder des transferts de fonds. Poursuivre la croissance des transferts de santé et des transferts sociaux et réduire les dépenses de la Défense nationale.
- Adopter une *Loi de protection des contribuables* pour mettre fin aux déficits futurs et aux hausses d'impôts sans mandat explicite conféré par une élection ou un référendum.
- Adopter une *Loi sur le remboursement de la dette* assortie d'un calendrier pour que le Canada devienne un pays sans dette.
- Empêcher une nouvelle hausse des prélèvements sociaux sur l'AE en supprimant les programmes d'AE qui ne reposent pas sur une assurance.
- Réformer les régimes de retraite des députés et de la fonction publique en abolissant les régimes à prestations déterminées au profit du nouveau Régime de pension agréé collectif (RPAC) du gouvernement.

Sommaire des réductions	Économies (en millions de dollars)
Budgets des ministères et des organismes	6 237
Sociétés d'État*	4 316
Développement régional et autres aides sociales aux entreprises parasites	3 663
Péréquation	3 585
Arts, culture, langues et censure	1 562
Autres subventions	2 619
Total des réductions	21 141

*Le montant est inférieur de 842 millions de dollars à ce qui est comptabilisé dans le résumé financier à cause de la privatisation d'AEC par le gouvernement depuis que ce rapport est allé sous presse.

Résumé des économies résultant du plafonnement des dépenses	Économies (en millions de dollars)
Limites des transferts dans les domaines de la santé et des services sociaux	1 464
Limitation des dépenses de la Défense nationale	546
Blocages des budgets ministériels et autres économies	859
Économies totales	2 869

Sommaire financier

Pour établir un modèle financier sur lequel s'appuyer, ce rapport utilise les *Comptes publics du Canada* 2009-2010ⁱ et extrapole en utilisant les prévisions du directeur parlementaire du budget (DPB) au sujet des dépenses de programmes et de l'intérêt sur la dette. Pendant ce temps, on a rajusté les hausses prévues de plusieurs grands programmes de transfert qui figurent dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* de Finances Canadaⁱⁱ. Même si ces chiffres reposent sur l'exercice précédent (en utilisant les comptes publics les plus récents qui existent), la situation financière relativement inchangée les rend particulièrement applicables à l'année d'après.

Aperçu de Zero in Two (en milliards de dollars)			
	2010-2011	2011-2012*	2012-2013*
Revenus budgétaires	235,4	248,9	262,2
Dépenses de programmes	243,9	229,9	225,4
Frais de la dette publique	31,6	33,9	36,5
Dépenses totales	275,5	263,8	261,9
Solde	40,1	14,9	0,3
Dette fédérale	559,1	574,0	573,8

* Zero in Two

Afin d'équilibrer le budget en l'espace de deux ans, il faut réduire les dépenses totales de 13,5 milliards de dollars. Étant donné que l'intérêt annuel sur la dette (frais de la dette publique) augmentera de 4,9 milliards de dollars durant cette période, les réductions draconiennes des dépenses de programmes doivent se chiffrer à 18 milliards de dollars.

Si l'on se fonde sur les prévisions actuelles des revenus, cela permettra d'éponger le déficit en l'espace de deux ans, en produisant un léger excédent de 300 millions de dollars cette année-là. En outre, les économies résultant des réductions draconiennes des dépenses, des blocages et du freinage de la croissance dans les secteurs clés entraîneront une baisse des dépenses à l'avenir.

Réductions des dépenses

Même si les dépenses dans certains secteurs sont réduites, d'autres secteurs du gouvernement continueront de croître. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de réduire les dépenses dans certains secteurs au-delà d'une *réduction nette* de 18 milliards de dollars. Pour atteindre cette cible, ce rapport fait état de près de 22 milliards de dollars de réductions des dépenses et limite la croissance dans d'autres secteurs pour réaliser des économies supplémentaires de 2,9 milliards de dollars.

Les secteurs auxquels on entend imposer des réductions et des limites dans ce rapport répondent à au moins l'un des deux critères suivants :

- dépenses qui ne sont pas une fonction essentielle de l'État : protection de la vie, des libertés et des biens matériels, et prestation de services publics nécessaires qui ne peuvent pas l'être suffisamment par le secteur privé;
- dépenses qui ne relèvent pas des obligations constitutionnelles du gouvernement fédéral.

Réductions des dépenses, 2012-2013 ¹	Baisse/action	Economies (en millions de dollars)
Ressources humaines et développement des compétences		5 250
Ministère moins les transferts majeurs	20 %	747
Subventions et contributions au marché du travail	Les supprimer	1 488
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Sans incidence sur les recettes	3 015
Péréquation		3 585
Paiements de péréquation et accords connexes	10 % par an	3 585
Industrie		2 649
Ministère	25 %	350
Subventions aux entreprises	Les supprimer	572
Autres subventions et contributions	Les supprimer	1 040
Conseil national de recherches du Canada	50 %	463
Autres sous-organismes	10 %	225
Ressources naturelles*		2 003
Ministère	25 %	483
Biocarburants et écosubventions	Les supprimer	593
Autres subventions et contributions	Les supprimer	85
Agriculture		1 009
Ministère	10 %	154
Subventions aux agroentreprises et aux biocarburants	Les supprimer	1 658
Commissions des produits laitiers et des grains	Les supprimer	39
Patrimoine		1 742
Ministère	25 %	77
Subventions aux arts, aux langues et à la culture	Les supprimer	1 146
Conseil national des arts, Office national du film, Téléfilm, Condition féminine Canada	Les supprimer	388
Radio-Canada	10 %	113
CRTC, Centre national des arts, Commission de la FP, Commission des relations de travail dans la FP, Tribunal de la dotation de la FP, Greffe du tribunal de la FP	10 %	17
Transports		1 008
Ministère	10 %	532
Écosubventions	Les supprimer	10
Autres subventions et contributions	Les supprimer	6
Société canadienne des postes	Privatiser	73
VIA Rail	Privatiser	387
Développement régional		728
APECA, FDASO, ADECROQ, FedNor, DEO, CanNor	90 %	728
Agence du revenu du Canada		658
Ministère	15 %	658
Santé		567
Ministère et tous les sous-organismes	10 %	567
Travaux publics et Services gouvernementaux		400
Ministère	15 %	400
Agence canadienne de développement international		375
Ministère	10 %	375
Affaires étrangères et Commerce international		255
Ministère	10 %	255
Pêches et Océans		194
Ministère	10 %	194
Citoyenneté et Immigration		172
Ministère et Commission de l'immigration et du statut de réfugié	10 %	168
Subventions au multiculturalisme	Les supprimer	4
Environnement		166
Ministère et autres sous-organismes	10 %	102
Subventions aux écoentreprises et aux éco-initiatives	Les supprimer	63
Affaires autochtones et Développement du Nord canadien		123
Ministère	10 %	123
Justice		95
Ministère	5 %	71
Tribunal et Commission des droits de la personne	Les supprimer	24

¹ Les réductions des dépenses en 2012-2013 sont à rapprocher des niveaux des dépenses estimées en 2010-2011.

Réductions des dépenses, 2012-2013 ⁱ	Baisse/action	Economies (en millions de dollars)
Finances		85
Ministère moins les transferts majeurs	10 %	85
Parlement		56
Sénat, Chambre des communes et autres sous-organismes	10 %	56
Bureau du Conseil privé		19
Ministère	10 %	19
Gouverneur général		2
Ministère	10 %	2
Total		21 141

*Le montant est inférieur de 842 millions de dollars à ce qui est comptabilisé dans le résumé financier à cause de la privatisation d'AEC par le gouvernement depuis que ce rapport est allé sous presse.

Rémunération et retraites dans la fonction publique

Le Canada s'expose à une crise financière de longue haleine à cause des retraites dans la fonction publique. Le coût des régimes de pension à « prestations déterminées » est faramineux avec un passif de 208 milliards de dollars selon un rapport de l'Institut C.D. Howeⁱⁱⁱ.

En 2010, il y avait 261 159 fonctionnaires fédéraux à la retraite et survivants qui touchaient des prestations de retraite. Ce chiffre devrait passer à 296 180 en 2015 – une hausse de 13,4 p. 100 – alors qu'il y aura un moins grand nombre de contribuables pour payer les retraites d'un plus grand nombre de retraités. Pour réformer le régime, le gouvernement du Canada doit supprimer l'accès au régime actuel à prestations déterminées au profit d'un régime de pension agréé collectif (RPAC), qui exigera des cotisations égales de la part des contribuables et des fonctionnaires de l'État et qui ne laissera aucun passif non provisionné pour les futurs contribuables.

Compte tenu du vieillissement de la population et des jeunes contribuables menacés d'un passif non provisionné massif, il est d'une importance névralgique d'alléger certaines des pressions financières qui s'exercent sur eux.

L'autorité morale nécessaire à la réforme des retraites de la fonction publique exigera que les députés eux-mêmes fassent partie de la réforme. Les députés à la retraite et battus aux élections du printemps dernier toucheront 111,5 millions de dollars de prestations de retraite en sus de 4,3 millions de dollars d'indemnités de départ. L'ancien chef du Bloc Québécois, M. Gilles Duceppe, percevra 140 765 \$ pour ses états de service au Canada. Étant donné que les contribuables cotisent 5,50 \$ pour chaque dollar que cotisent les députés et les sénateurs, le régime est indéfendable.

ⁱ Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, « Comptes publics du Canada 2010 : volume II », sections 2-27. Ottawa.

ⁱⁱ « Mise à jour des projections économiques et financières 2010 », *Finances Canada*. Ottawa. Octobre 2010.

ⁱⁱⁱ Laurin, Alexandre et Robson, William B.P. « Supersized Superannuation: The Startling Fair-Value Cost of Government Pensions », *Institut C.D. Howe*. Décembre 2009.